

Université   
de Montréal

AMÉ11  
Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement

Urbanisme

Marilou P. Thomas

*supervisé par Michel Gariépy*

# LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LAVAL



# Le rôle des milieux humides

Le bois Sainte-Dorothée, Laval

Les milieux humides procurent des **SERVICES ÉCOLOGIQUES** à la société. Ils remplissent des fonctions hydrologiques, écologiques, biochimiques et socio-économiques

Ce type de milieu naturel représente **10% DU TERRITOIRE** québécois. Dans la Communauté métropolitaine de Montréal, sa présence est **RÉDUITE À 0,6%**.



Les milieux humides jouent un rôle crucial dans le **MAINTIEN DE LA VIE** sur terre. Leur écosystème accueille une **BIODIVERSITÉ** très variée.

Afin de **PROTÉGER** ces milieux à haute valeur écologique, des dispositions ont été intégrées dans différentes **POLITIQUES PUBLIQUES**, dont la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).

Marilou P. Thomas

*supervisé par Michel Gariépy*

**LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LAVAL**

**AMÉ11**

*Exposition de la Faculté de l'Aménagement*



## Urbanisme

Marilou  
P. Thomas

*supervisé par Michel Gariépy*

**LA PROTECTION DES  
MILIEUX HUMIDES  
SUR LE TERRITOIRE DE  
LA VILLE DE LAVAL**

**AMÉ11**

*Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement*

# La situation des milieux humides à Laval

Selon un rapport du conseil régional de l'environnement de Laval, entre 2004 et 2010, plus de **40%** des milieux humides du territoire de la ville de Laval ont **DISPARU** ou ont été **ALTÉRÉS** au profit de l'urbanisation. Si la situation se poursuit, la Ville pourrait voir la totalité de ses milieux humides disparaître d'ici 13 ans.



Milieu humide altéré à Laval

Entourée d'eau, la Ville de Laval compte **PLUSIEURS MILIEUX HUMIDES** tant sur ses berges qu'en territoire intérieur de l'île. Les **PROJETS IMMOBILIERS** sont nombreux, comme par exemple, le pôle régional se développant actuellement aux abords des autoroutes 13 et 15, lié au prolongement du métro à cet endroit.

Cette situation s'explique par la proximité de ce territoire urbanisé avec un grand centre urbain, soit Montréal, qui, liée au phénomène d'**ÉTALEMENT URBAIN**, entraîne une croissance de la demande de construction sur les espaces disponibles. La présence de terrains non construits constitue, pour un promoteur, un potentiel important de développement immobilier. En conséquence, les nombreux projets présentés créent une pression très forte auprès des autorités municipales afin d'étendre le **DÉVELOPPEMENT AU DÉTRIMENT** de la préservation de milieux écologiques d'intérêt tels que les milieux humides.



# Les moyens de protection selon les acteurs

## Provincial

- Loi sur la qualité de l'environnement
- Stratégie québécoise sur les aires protégées

## CMM

- Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)
- Fonds bleu et vert

## Laval

- Inventaire des milieux humides
- Schéma d'aménagement et de développement
- Politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels
- Fonds vert

## OSBL

- Inventaire des milieux humides
- Suivi

La **PROTECTION** des milieux humides est le résultat de la mise en œuvre de politiques publiques qui sont le fait de **DIFFÉRENTS NIVEAUX** de gouvernements et de paliers administratifs

L'**OBJECTIF** du présent travail consiste en un **BILAN DES APPROCHES** de gestion des milieux humides en territoire lavallois, afin de **REPÉRER** quels sont les **OUTILS** mobilisés par les **ACTEURS** impliqués dans la protection de ces milieux.

Marilou P. Thomas

*supervisé par Michel Gariépy*

LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LAVAL

AMÉ11

Exposition de la Faculté de l'Aménagement



Marilou  
P. Thomas

*supervisé par Michel Gariépy*

## LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LAVAL

AMÉ11

*Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement*

# Les difficultés d'application des outils

L'analyse des moyens de protection des milieux humides en fonction des acteurs a mis en lumière divers **PROBLÈMES** qui laissent anticiper une efficacité mitigée de la mise en œuvre de ces outils. Ceux-ci se résument en trois points. D'abord, il y a un **MANQUE DE CONCERTATION** entre les acteurs. Ensuite, on retrouve une **NON-CONCORDANCE DES DONNÉES** et finalement, l'application des moyens de protection des milieux humides n'est pas optimale en raison d'un **MANQUE DE RESSOURCES**.

Tout d'abord, il faut améliorer la **CONCERTATION** entre les acteurs. Actuellement, ces derniers ont des **OBJECTIFS DIFFÉRENTS** au sujet de la gestion et de la protection des milieux naturels. Ainsi, le gouvernement provincial souhaite atteindre un objectif de 8% de milieux naturels protégés, la CMM souhaite atteindre 12% et la ville de Laval, 9%. Le partage d'**UN SEUL ET MÊME OBJECTIF** assurerait une mise en œuvre plus **EFFICACE**, car tous les acteurs partageraient la même vision des choses.

De plus, la **DÉFINITION** des milieux humides est variable selon le domaine d'application et qu'il n'y a aucune référence précise dans la loi provinciale. La présence d'une définition commune permettrait ainsi d'imposer un **CADRE RÉGLEMENTAIRE CLAIR** à la population et de développer des outils adaptés en fonction de la définition.

### Nombre de milieux humides classés de qualité élevé ou très élevés, selon les acteurs

CRE de Laval	106
--------------	-----

Ville de Laval	34
----------------	----

MDDEP	88
-------	----

Canards Illimités	ND
-------------------	----

### Non-concordance des données par rapport à la valeur accordée aux milieux humides

Finalement, la gestion des milieux humides nécessite plus de **RESSOURCES** pour assurer leur protection. Ainsi, alors qu'il devrait y avoir un **SUIVI** qui soit effectué à la suite de chaque certificat d'autorisation de travaux dans un milieu humide émis par le MDDEP, une agente aux communications de la direction régionale de ce ministère a reconnu que ce suivi n'avait pas lieu de manière systématique, en raison d'un manque d'effectifs disponible pour cette tâche.



# Urbanisme

Marilou  
P. Thomas

*supervisé par Michel Gariépy*

**LA PROTECTION DES  
MILIEUX HUMIDES  
SUR LE TERRITOIRE DE  
LA VILLE DE LAVAL**

**AMÉ11**  
*Exposition de la Faculté  
de l'Aménagement*

## Conclusion

La réticence de certains acteurs à exiger le respect des moyens de protection de la part des promoteurs immobiliers nuit aussi à la protection des milieux naturels. La question de la **VOLONTÉ POLITIQUE** des acteurs serait un élément à considérer.



La **PROTECTION** de l'environnement doit-elle devenir une priorité malgré la perception de certains acteurs d'une **RENTABILITÉ** à court terme réduite?